



# PROGRAMME DE SESSION

Formation des personnes intervenant dans le transport routier de marchandises dangereuses selon le chapitre 1.3 de l'ADR



## PUBLIC

Toute personne dont le domaine d'activité comprend le transport de marchandises dangereuses



## PRÉ-REQUIS

**Maîtriser la langue française** (si non, contacter l'Organisme de Formation).



## DURÉE

**1 journée**, soit 7 heures d'enseignement.  
*Les différentes séquences de stage se déroulent de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.*  
*Une pause est effectuée dans la demi-journée*

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir/maintenir les connaissances des obligations réglementaires de l'ADR.

### Contenu de la formation :

- La réglementation du TMD
  - o Cadre général
  - o Définitions
  - o Exemptions
- Les 13 classes
- Conditionnement et emballage
  - Marquage et étiquetage
  - La signalisation et placardage des véhicules
  - Les dispositions de transport
  - Les documents de bord
  - Le matériel de bord
  - Les responsabilités des différents intervenants
  - La sûreté

## RÉFÉRENTIEL

- Chapitre 1.3 de l'ADR

## PÉDAGOGIE

- Formateur **Amaxteo** ;
- Groupe maximum de **12 personnes** ;
- Échanges questions/réponses** ;
- Atelier pratique concernant une situation liée à l'activité des stagiaires** (ex : pétrole brut) ;
  - **Mise en application pratique** sur zone de stockages de GRV, si possible ;
  - **Exposé sur diaporama** ;
  - Remise d'un **support de formation** ;
  - **Évaluation des connaissances.**



## ORGANISATION

L'enseignement est réalisé en continu.  
**Évaluation des connaissances** par un QCM.



## COÛT

1 250 € HT forfaitaire.



## DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

Un chèque ou virement du montant total du coût de la formation.

## ATTESTATION DE FORMATION

Chaque demi-journée le stagiaire signe l'attestation de présence à la formation validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation nominative est délivrée suite à la formation.

Une attestation de formation nominative est délivrée suite à la validation des compétences par le stagiaire.